

Infirmier gradué ou infirmière

graduée (F/H/X)

La Province de Namur recrute un infirmier gradué ou une infirmière graduée (F/H/X) pour le PMS-PSE de Florennes.

ET SI C'ÉTAIT
VOUS!

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Lieu de travail principal : Rue Gérard de Cambrai, 18 - 5620 Florennes
- Contrat : contrat de remplacement à 2/10 temps (7h36'/semaine)
- Votre candidature est attendue pour le 20 janvier 2025 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Le service PMS/PSE (psycho-médico-sociaux/promotion santé à l'école) est une équipe multidisciplinaire (infirmiers, médecins, assistants sociaux, logopèdes et psychologues ou psychopédagogues) qui répond aux demandes des élèves, des parents et/ou des enseignants d'établissements scolaires avec lesquels il est lié par convention.

Il aborde des questions portant sur des problématiques affectives, psychologiques, pédagogiques, d'ordre familial ou médical. En collaboration avec les écoles, il développe des projets de prévention et/ou d'information. Dans un souci de travail cohérent, le service PMS/PSE fait appel également au partenariat et s'ouvre aux équipes du réseau (service d'aide en milieu ouvert, Office de la Naissance et de l'Enfance...). Il assure en outre les bilans de santé, la vaccination de certains élèves, le suivi des maladies transmissibles et des missions portant plus globalement sur la santé.

Votre mission / Vos missions

Vous devrez contribuer à l'épanouissement global de l'élève tout au long de son parcours scolaire selon les décrets fondateurs du PMS (01/04/1960, 14/07/2006) et du PSE (20/12/2001, 16/05/2002 et 14/07/2011).

NB : Le cas échéant (situation où un(e) infirmier(ère) effectue son travail dans le cadre strict du service PSE), les items relatifs aux missions PMS ou en lien avec ceux-ci ne seront pas pris en considération.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse carriere2@province.namur.be

Votre profil

- Vous êtes titulaire du diplôme bachelier en soins infirmiers
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape : une audition qui permettra d'évaluer votre motivation, votre capacité à travailler en équipe et vos compétences liées à la fonction.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps partiel (7 heures 36 minutes par semaine)
- Type de contrat : Contrat de remplacement de longue durée (terme prévu le 30/11/2029). Les prestations devront s'effectuer soit les mardis soit les vendredis.

- Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à mi-temps : 3 125,70 € x 2/10
- Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à mi-temps : 3 490,22 € x 2/10

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,35 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail ayant pour objet : MSE/PMS-PSE Florennes - infi, à l'adresse carriere2@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour 20 janvier 2025 au plus tard**.

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Marianne SENTERRE au 081/77 51 28 ou via l'adresse mail carriere2@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !